

## CONDITIONS FINANCIERES ET REGLEMENTS

### CONDITIONS FINANCIERES

L'Etat, en principe, devrait pourvoir aux dépenses de fonctionnement de l'établissement selon les clauses du contrat d'association. Néanmoins, il ne couvre pas toutes les charges et nous devons demander aux familles une participation financière dite **contribution familiale** (pour couvrir les charges d'entretien des bâtiments et de mise en sécurité et ceux afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte). S'y ajoutent éventuellement, les frais de pension ou demi-pension.

L'Institut, soucieux d'être ouvert à toutes les familles qui le souhaitent, établit une péréquation familiale uniquement (1) sur la contribution familiale en fonction du nombre d'enfants et des ressources. Lorsque les familles en situation financière difficile souhaitent faire une demande de réduction, celle-ci est accueillie avec bienveillance et étudiée par les Chefs d'établissement. La demande est à faire auprès de Mme LECLUZE (Service comptabilité).

(1) Sauf en B.T.S et en Bac Pro Métiers de la Sécurité, une grille de péréquation (sur la contribution familiale) prend en compte les ressources des familles et les charges pesant sur celles qui mettent plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.

Nous remercions ceux qui peuvent verser une participation volontaire dans un esprit de solidarité.

**Les tarifs (contribution familiale, hébergement, restauration, cotisation sportive UGSEL obligatoire) sont établis pour l'année scolaire et sont appelés en septembre.**

Des appels financiers peuvent avoir lieu en cours d'année pour :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• les échanges et les sorties pédagogiques</li> <li>• les activités culturelles et artistiques</li> <li>• la licence sportive ASIA individuelle facultative</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• les œuvres intégrales étudiées (par ex. en français)</li> <li>• le manuel et le fichier de catéchèse</li> </ul> |
|---|--|

Informations complémentaires :

- **Restauration : les absences pour stages, examens et journées pédagogiques sont prises en compte dans le tarif annuel et ne peuvent donner lieu à réduction**
- Changement de régime : cf. document « nouvelle tarification »
- **Un forfait annuel de 160 € est établi pour les pensionnaires arrivant le dimanche soir.**
- Notre système informatique permet aux familles qui le souhaitent, un étalement mensuel des règlements par prélèvement automatique (**service gratuit**)
- Le retour du dossier « formulaires » pour le 16 Août est une des conditions pour ne pas avoir d'office l'application de la part de péréquation la moins favorable.
- Les règlements se font :
  - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "INSTITUT SAINT-LO"
  - par espèces exclusivement à la Comptabilité de l'INSTITUT
  - par prélèvement (se reporter au dossier « formulaires »).
- La facture sera disponible au téléchargement (format pdf) sur le site « Ecole directe » à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Si vous souhaitez une version papier de celle-ci merci de contacter le service comptabilité.

## GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2023/2024 (montant indiqué multiplié par 10) CONTRIBUTION FAMILIALE

Classe de votre enfant		Maternelle	Primaire	Collège		L.G.T.		L.P.					S.T.S
				6è/5è	4è/3è	2 <sup>nde</sup> /1 <sup>ère</sup> Terminale	3è Prépa Métiers	Bac prof MRC	Bac prof Métiers de la Sécurité				
								2 <sup>nde</sup> /1 <sup>ère</sup> /Term	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Term Police Gendarmerie	Term Sapeur- Pompier	
Contribution familiale	Base pour calcul	28,50 €	28,50 €	57,50 €	70,20 €	70,20 €	53,00 €	53,00 €	53,00 €	53,00 €	53,00 €	53,00 €	85 €
	Maxi (selon péréquat°)	36,50 €	36,50 €	65,50 €	78,20 €	78,20 €	61,00 €	61,00 €					
Coût spécificité formation									29,80 €	44,30 €		127,40 €	

Pour le calcul de la péréquation appeler le service comptabilité ou consulter notre site internet

**GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2023/2024 (montant indiqué multiplié par 10)  
RESTAURATION**

**Nouveaux tarifs restauration  
Modifiés le 3 octobre 2023**

Classe de votre enfant	RESTAURATION de ½ pension : 4 repas Lundi, mardi, jeudi, vendredi		RESTAURATION de pension 9 repas Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi		RESTAURATION de pension 7 repas Lundi, mardi, jeudi, vendredi		Date <u>prévisionnelle</u> de départ en fin d'année (après les cours) (*)
	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable	
Maternelle	25,20	34,20					jeudi 4 juillet 2024
Primaire	40,40	38,30					jeudi 4 juillet 2024
6 <sup>ème</sup>	45,70	42,20	81,90	94,50	63,70	73,50	mercredi 26 juin 2024
5 <sup>ème</sup>	45,40	41,80	81,40	93,90	63,10	72,80	mercredi 26 juin 2024
4 <sup>ème</sup>	45,40	41,80	81,10	93,60	62,80	72,50	mardi 25 juin 2024
3 <sup>ème</sup>	45,00	41,50	80,00	92,30	62,30	71,90	mardi 25 juin 2024
2 <sup>nd</sup> e LG	43,00	39,60	77,00	88,80	59,80	69,00	mercredi 12 juin 2024
1 <sup>ère</sup> LGT	41,90	38,60	75,60	87,20	58,40	67,40	vendredi 7 juin 2024
Term LGT	41,90	38,60	75,30	86,90	58,10	67,10	vendredi 7 juin 2024
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	42,30	39,00	74,20	85,60	58,10	67,10	mardi 25 juin 2024
2 <sup>nd</sup> e Pro MS	38,10	35,10	68,40	78,90	52,90	61,00	vendredi 7 juin 2024
2 <sup>nd</sup> e Pro MRC	38,10	35,10	68,40	78,90	52,90	61,00	vendredi 7 juin 2024
1 <sup>ère</sup> Pro MS	31,50	29,10	56,70	65,50	44,00	50,80	vendredi 7 juin 2024
1 <sup>ère</sup> Pro MRC	35,00	32,30	63,10	72,80	48,70	56,20	vendredi 31 mai 2024
Term Pro MS Pompier	31,20	28,70	55,90	64,50	43,20	49,80	vendredi 7 juin 2024
Term Pro MS Police Gendarme	31,20	28,70	55,90	64,50	43,20	49,80	vendredi 7 juin 2024
Term Pro MRC	31,20	28,70	55,90	64,50	43,20	49,80	vendredi 7 juin 2024

(\*) les tarifs de restauration sont déterminés en fonction d'une date théorique de départ en fin d'année. Si toutefois celle-ci devait être avancée un avoir, sur part variable, vous sera établi, si elle devait être repoussée une facture complémentaire sur part variable vous sera transmise.

Ticket repas externe à l'unité : <b>MAXI 2 repas par semaine sauf BTS</b> :		
Ecole : Maternelle : 4,95 € Primaire : 6,05 €	Collège, LGT, LP : 7,15 €	BTS : tarif Crous (2022/2023 : 3,30 €)

**GRILLE TARIFAIRE 2023/2024 (montant indiqué multiplié par 10)  
HEBERGEMENT**

Classe de votre enfant	Collège		L.G.T. 2 <sup>nd</sup> e/1 <sup>ère</sup> Terminale	L.P.		S.T.S
	6 <sup>è</sup> /5 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> /3 <sup>è</sup>		3 <sup>è</sup> Prépa Métiers	Bac prof	
HEBERGEMENT Pension (lundi au vendredi)	167,50 €	167,50 €	167,50 €	167,50 €	167,50 €	167,50 €
Accueil dimanche soir Forfait	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €
Accueil dimanche soir A l'unité	6 € par dimanche avec un maximum de 5 dimanches par an. Au delà de 5 dimanches, application du forfait annuel					

**GRILLE TARIFAIRE 2023/2024 (montant indiqué multiplié par 10)  
ETUDES / GARDERIE**

Classe de votre enfant	Garderie Maternelle	CP	Etudes Primaire CE1 à CM2	Etudes Collège		Etudes L.G.T. 2 <sup>nd</sup> e/1 <sup>ère</sup> Terminale	Etudes L.P.	
				6 <sup>è</sup> /5 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> /3 <sup>è</sup>		3 <sup>è</sup> Prépa Métiers	Bac prof
Etudes / Garderie	Gratuite	15,10 €	20,80 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €